

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL – MIRMANDE
Séance du 20 juin 2024

I.VERIFICATION DU QUORUM

Monsieur Le Maire, Président de séance, fait l'appel des présents et lit les différentes procurations. Monsieur Le Maire atteste que le quorum est atteint.

Etaient présents par ordre alphabétique les conseillers municipaux suivants :

Jean-François BESSON, Corinne BUFFIN, Céline CHOULET, Frédéric FAVREAU, Annie GUITTON, Benoît MACLIN, Denis MARCHAL, Philippe MINGUEZ, Daniel NOILLY, Dominique TOCQUAVEN, Jean-Luc VOLLE.

Excusés ayant donné pouvoir : Patrick ALIBERT.

Absents : Coralie BASSET, Florence IBARRA, Michel IGOUT.

A été élu secrétaire de séance : Corinne BUFFIN

III.ORDRE DU JOUR

- ✓ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mai 2024
- ✓ 36- sollicitation fonds de concours intercommunal « transition »
- ✓ 37- sollicitation auprès du Conseil Départemental pour subventionner des travaux d'économie d'énergie
- ✓ 38- sollicitation auprès du Conseil Départemental pour subventionner des travaux de réfection du rempart situé à l'entrée du village
- ✓ Questions diverses

IV.APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

V.DELIBERATIONS

36 : SOLLICITATION FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL « TRANSITION »

La commune de Mirmande souhaite réaliser en tant que maître d'ouvrage des travaux d'économie d'énergie au niveau de divers bâtiments par la pose de store limitant les rayonnements du soleil, d'isolation de plafond, de changement de portes d'entrée, du portail d'entrée du local des services techniques, de volets, de pompe à chaleur air/air et de remplacement d'éclairage par LED.

Le calendrier prévisionnel de réalisation est le suivant

- Date de démarrage envisagée : au plus tôt, une fois le projet validé par la CCVD
- Durée prévue des travaux : 1 mois

Plan de financement :

Opération 1 : secrétariat de mairie

Pose d'un store : 3 304,38 € HT

Isolation du plafond : 7 712,97 € HT

Opération 2 : changement de portes d'entrée

Porte local technique : 720 € HT

Porte local boutique : 3 740 €

Opération 3 : changement portail local technique

Portail : 4 900 € HT

Opération 4 : changement de volets

Volets local archives : 1 500 € HT

Opération 5 : pompe à chaleur air/air

Agence postale, Pompe à chaleur : 3 577,62 € HT

Opération 6 : remplacement éclairage avec LED

Eclairage hameau les Buthiers : 5 500 € HT

La Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) a mis en place un fonds de concours destiné à soutenir les projets d'investissement des communes membres participant à leur engagement dans les « transitions », qu'elles soient environnementales, sociales, économiques ou numériques mais ne relevant pas d'une compétence communautaire. Chaque commune portant un projet peut ainsi mobiliser ce fonds pour un montant global maximum de 34 482 €, mobilisable sur plusieurs projets au besoin.

Le projet d'économies d'énergie participe à ces transitions, ne relève pas de compétences exercées par la CCVD et ne porte pas atteinte à l'environnement. C'est pourquoi, la commune de MIRMANDE sollicite la mobilisation du Fonds de concours « Transition » à hauteur de 29 238,97 €.

Le plan de financement est le suivant :

OPERATION 1	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	3304,38	3965,25	Département	1652,19€	50%
	7712,97	9255,56	Département	3856,49€	50%
			CCVD Commune	2749,34 € 2749,33 €	50% du reste à charge 50% du reste à charge
Total des dépenses	11007,35€	13220,81€	Total des recettes	11007,34 €	

OPERATION 2	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	720	864	Département	360€	50%
	3740	4488	Département	1870€	50%
			CCVD Commune	1115 € 1115 €	50% du reste à charge 50% du reste à charge
Total des dépenses	4460€	5352€	Total des recettes	4460 €	

OPERATION N 3	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	4900	5880	Département	2450€	50%

			CCVD Commune	1225€ 1225€	50% du reste à charge 50% du reste à charge
Total des dépenses	4900€	5880€	Total des recettes	4900€	

OPERATION 4	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	1500	1800	Département	750€	50%
		CCVD Commune	375€ 375€	50% du reste à charge 50% du reste à charge	
Total des dépenses	1500€	1800€	Total des recettes	1500€	

OPERATION 5	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	3577,62	4293,14	Département	1788,81€	50%
		CCVD Commune	894,41€ 894,40 €	50% du reste à charge 50% du reste à charge	
Total des dépenses	3577,62€	3577,62€	Total des recettes	3577,62€	

OPERATION 6	DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT	Montant TTC	Financier	Montant	Taux % sur montant HT
	5500	6600	Département	2750€	%
		CCVD Commune	1375 € 1375 €	50% du reste à charge 50% du reste à charge	
Total des dépenses	5500€	6600€	Total des recettes	5500 €	

Le versement du fonds de concours fera l'objet d'une convention conclue entre la CCVD et la commune bénéficiaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour :

- **Sollicite** la mobilisation du FONDS DE CONCOURS TRANSITIONS pour un montant de 7736,24 € auprès de la CCVD
- **Dit** que ce projet est inscrit au BP 2024
- **Autorise** le Maire à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération, y compris la convention reprenant les éléments du règlement d'attribution.

37: SOLLICITATION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR SUBVENTIONNER DES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE

La commune de Mirmande souhaite réaliser en tant que maître d'ouvrage des travaux d'économie d'énergie au niveau de divers bâtiments par la pose de store limitant les rayonnements du soleil, d'isolation de plafond, de changement de portes d'entrée, du portail d'entrée du local des services techniques, de volets, de pompe à chaleur air/air et de remplacement d'éclairage par LED.

Le coût prévisionnel total pour ces travaux d'énergie s'élève à 29 238,97 euros HT.

La Commune sollicite donc une aide du département à hauteur de 50 % des dépenses liées aux travaux réalisés pour des économies d'énergie.

Opération 1 : secrétariat de mairie

Pose d'un store : 3 304,38 € HT

Isolation du plafond : 7712,97 € HT

Opération 2 : changement de portes d'entrée

Porte local technique : 720 € HT

Porte local boutique : 3 740 €

Opération 3 : changement portail local technique

Portail : 4 900 € HT

Opération 4 : changement de volets

Volets local archives : 1 500 € HT

Opération 5 : pompe à chaleur air/air

Agence postale Pompe à chaleur : 3 577,62 € HT

Opération 6 : remplacement éclairage avec LED

Eclairage hameau les Buthiers : 5 500 € HT

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 12 voix pour, DECIDE** :

- ✓ de solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Département pour les travaux d'économie d'énergie à hauteur de 50 % soit 15 477,79 €;
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

38: SOLLICITATION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR SUBVENTIONNER DES TRAVAUX DE REFECTION DE REMPART A L'ENTREE DU VILLAGE

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le rempart situé à l'entrée de la place du Champ de Foire menace de s'effondrer et qu'un arrêté de péril a été pris.

Un diagnostic technique a été demandé à la société CAN et des travaux de réfection dudit rempart doivent être effectués afin que le rempart ne bascule pas.

Le coût prévisionnel total pour cette étude et ces travaux s'élève à 54 481 euros HT se décomposant comme suit :

-diagnostic technique : 11 440 € HT

-réfection du rempart : 26 070,00 € HT

-rejointoiement du rempart : 16 971 € HT

La Commune sollicite donc une aide du département à hauteur de 30 % des dépenses liées aux travaux énoncés ci-dessus soit : 16 344,30 €

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur cette demande de subvention.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 12 voix pour, DECIDE** :

- ✓ de solliciter l'attribution d'une subvention auprès du Département pour les travaux de réfection du rempart à hauteur de 50 % ;
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses :

Une discussion a lieu entre les élus au sujet du rejointoiement du rempart situé à l'entrée du champ de foire. Certains ne sont pas satisfaits du travail accompli. Daniel NOILLY répond que les travaux ont été faits selon les exigences des bâtiments de France.

Jean-François BESSON explique que dans le cadre de son exploitation, il souhaite mener une campagne de piégeage contre la mouche sur les oliviers. Pour cela il a besoin d'environ 300 bouteilles plastique. Il demande l'autorisation au conseil municipal pour entreposer un bac de récupération de bouteilles plastique vers les bacs de compost et expliquer son besoin aux administrés. Accord du conseil municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 18h30.